



Linky : Invitation à une réunion d'information

Plaintes judiciaires groupées contre Enedis.

Humains et solidaires
StopLinky07

Le 4 octobre 2018 à 18h

**A la Maison de Quartier de St Pierre
47 Chemin de la Fontaine de Cheyron, 07200 Aubenas**

Il est difficile de lutter seul contre la pose forcée d'un système communiquant Linky. Comme l'union fait la force et que la meilleure défense reste l'offensive, nous vous invitons à être nombreux à participer à une action judiciaire collective contre Enedis.

Déjà une vingtaine de plaintes collectives en référé ont été déposées auprès de tribunaux de grande instance dans toute la France par plus de 5000 personnes.

Des collectifs ont lancé ou sont sur le point de lancer des actions dans l'Ain, le Lyonnais, la Loire, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie, le Var et la Lorraine...

Nous vous invitons maintenant à participer à une action judiciaire au niveau de notre département. Nous serons représentés par Maître Guillaume Reininger, avocat au Barreau de Privas et membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de l'Ardèche, qui travaillera en étroite collaboration avec Maître Edouard Raffin, inscrit au Barreau de Lyon et qui est déjà investi dans le conseil et la représentation de Collectifs et Communes qui refusent le Linky.

Cette action est ouverte à toute personne qui ne désire pas de capteur Linky, ou qui en a un qu'il n'a pas souhaité ou dont il ne veut plus, pour faire respecter son droit.

Pour participer, il vous sera demandé de répondre dans un premier temps à un court questionnaire que vous trouverez sur le site StopLinky07 à la rubrique "Que peut-on faire?", paragraphe 4.

Ce questionnaire ne vous engage pas, c'est une déclaration d'intention qui nous permettra de nous rendre compte du nombre de personnes intéressées. Pensez à écrire très lisiblement pour que vos informations soient exploitables et que nous puissions vous joindre.

Pour participer à l'action judiciaire, il vous sera demandé d'avoir envoyé, au préalable, vos lettres de refus, dont vous trouverez le modèle sur le site, et de fournir les quelques pièces justificatives qui vous seront demandées.

Grâce à l'implication de nos avocats et à la participation des membres du collectif dans le travail administratif, les honoraires demandés seront très modiques: une quarantaine d'euros, ainsi qu'une participation volontaire aux frais que le collectif aura à assumer.

Ce tarif sera possible si nous sommes nombreux. Notre nombre nous donnera également du poids au niveau médiatique et devant le tribunal.

Nos avocats répondront à toutes vos questions et vous pourrez remplir vos questionnaires lors de la réunion d'information. Si vous ne pouvez pas être présent, n'hésitez pas à remplir le questionnaire sur notre site. (stoplinky07.ardechelibre.org Rubrique "Que peut-on faire", point 2)

En agissant ensemble nous nous protégerons tous.

Bien des personnes se sont déjà manifestées, mais n'hésitez pas à diffuser, toujours plus, ces informations autour de vous !

Solidairement
Le Collectif StopLinky07

Remarque sur l'action My Smart Cab:

Certains d'entre vous ont rejoint cette action coordonnée au niveau national, avec saisie de tribunaux locaux. Il n'est pas possible de participer à deux plaintes pour des motifs similaires en même temps.